

ASSEMBLÉE NATIONALE25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 965

présenté par
M. Mendes

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 80 par les mots :

« et un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli